

QUEL STATUT POUR LES SUJETS *JE, TU, IL, ...* ET LES OBJETS *ME, LA, LUI, EN... ?*

Géraldine ZUMWALD KÜSTER
Université de Fribourg

RÉSUMÉ

Cet article revient sur la question, souvent traitée mais toujours d'actualité, du statut des éléments traditionnellement appelés « pronoms clitiques ». Les deux analyses en concurrence, à savoir l'approche affixale et l'approche pronominale, sont examinées de manière critique, à travers les principaux arguments théoriques sur lesquelles elles reposent. L'observation de données variées, certaines rarement observées, montre que les « clitiques » présentent des comportements ambivalents : certains orientent vers un statut d'affixe, d'autres vers un statut de proSN. Pour rendre compte de cette ambivalence, on recourt souvent à l'hypothèse de la grammaticalisation, selon laquelle les clitiques sujets et objets connaissent, ou ont connu, une évolution qui les fait passer du statut de proSN à celui d'affixe flexionnel. Cette hypothèse peut certes apporter des éléments pertinents à la réflexion sur le statut des clitiques, mais elle peut aussi donner lieu à certaines assumptions théoriques contestables. Le bilan des réflexions théoriques et de l'observation des données amène à considérer l'analyse affixale comme étant aujourd'hui dominante mais pas généralisée, certains usages se prêtant mieux à une analyse pronominale.

ABSTRACT

This paper looks at the controversial issue of the status of French subject and object clitics. Two main and competing analyses – the affixal one and the pronominal one – are introduced and assessed with a critical view. The observation of contemporary data coming from various sources reveals that the behaviour of French clitics is ambivalent : in some cases, they look like affixes, whereas in others, they seem to relate more to pronouns. The grammaticalization hypothesis has often been raised to account for such differences : according to it, French clitics used to be pronouns but are now changing towards an affixal status. In this paper, it will be argued that the grammaticalization hypothesis, though interesting in some aspects, fails to explain appropriately the variety of current uses of French clitics. Indeed, actual data tend to show that French subject and object clitics can be analysed as affixes in most of their uses. Still, in some very rare cases, the pronominal analysis seems to be the only relevant one.

Les éléments présentés dans le Tableau 1 sont diversement désignés dans la littérature ; suivant les sources, on parle notamment de *pronoms clitiques* ou *conjointes*, d'*indices pronominaux* ou *personnels*, d'*affixes pronominaux* ou encore de *marqueurs d'argument*. Ce foisonnement terminologique est à mettre en relation avec une indétermination du statut de ces unités, que nous appelleront ici *indices personnels* (dorénavant IP).

je	me	me		
tu	te	te		
il, elle, on, ce, ça ¹	le, la	lui	y	en
nous	nous	nous		
vous	vous	vous		
ils, elles	les	leur		

Tableau 1. – Indices personnels (IP)

La question de savoir si ces IP doivent être analysés comme des pronoms ou comme des affixes divise les linguistes depuis de nombreuses années. En analysant d'une part certains arguments souvent avancés pour défendre l'un ou l'autre statut et d'autre part certaines données rarement discutées, nous montrerons dans un premier temps que le statut des IP est ambivalent. Dans un second temps, nous verrons que l'hypothèse de la grammaticalisation a souvent été avancée pour expliquer l'indétermination actuelle du statut des clitiques comme un stade de transition, mais que la validité et les apports théoriques de cette hypothèse sont discutables.

1. LES ANALYSES CONCURRENTES

Il y a actuellement deux courants antagonistes dans la manière d'envisager le statut des IP du français : nous parlerons ici d'approche *pronominale*, par opposition à une approche *affixale*.

Les défenseurs de l'approche pronominale considèrent que les IP, qu'ils soient sujets ou objets, sont issus d'une position de SN (il s'agit de proSN cliticisés) et forment donc un constituant argumental à part entière (voir par exemple Rizzi, 1986 ; Laenzlinger, 2003 ; De Cat, 2007). La distribution syntaxique des IP n'est évidemment pas la même que celle des SN, comme le montrent les exemples (1) à (3) pour les IP sujets et (4) à (6) pour les IP objets.

- (1) Qui m'a appelé ? – Pierre / personne / moi / *je.
 (2) Je parle avec ton frère / quelqu'un / toi / *tu.

¹ Comme l'indique Creissels « il existe en français deux morphèmes *ça* » (1995, 30), un fort (tonique) et un faible (clitique), de la même manière que *elle(s)*, *nous* et *vous* peuvent être des sujets toniques ou clitiques.

- (3) C'est Pierre / celui-ci / lui / *il qui va partir.
- (4) Je choisis ces livres / les tiens / ceux du bas / *les.
- (5) On va en Italie / chez moi / là-bas / *y.
- (6) Il donne des conseil / du temps / *en à ses amis / eux / *leur.

Ces différences distributionnelles s'expliquent, selon les défenseurs du statut pronominal, par le caractère *clitique* des IP ; même s'ils occupent une position d'argument, ils ne jouissent pas de la même autonomie qu'un SN et doivent s'appuyer phonologiquement sur un verbe hôte.

Pour les partisans de l'approche affixale (Auger, 1995 ; Creissels, 1995 ; Miller et Monachesi, 2003 ; Culbertson, 2010 etc.) les IP se lient au verbe à l'intérieur du syntagme verbal. Ils s'assimilent donc à des affixes du verbe et non à des SN ; selon cette hypothèse, en présence d'un IP sujet ou objet, la position SN sujet ou objet correspondante est soit laissée vide, soit occupée par un SN cooccurent et coréférent à l'IP (voir point 2.4).

2. ARGUMENTS ET DONNÉES

Les débats qui opposent les partisans de l'approche pronominale d'une part et affixale d'autre part s'organisent autour de divers arguments dont la validité peut être discutée ; soit que ces arguments reposent sur des présomptions théoriques contestables, soit qu'ils puissent être contredits par l'existence de certaines données.

Cette section n'a pas pour but de répertorier les (nombreux) critères mis en avant pour soutenir l'une ou l'autre théorie, mais plutôt de proposer une analyse critique de certains arguments récurrents dans les discussions sur le statut des IP.

2.1. Portée longue des IP

La capacité qu'ont les IP à porter sur plusieurs verbes coordonnés est parfois mentionnée comme un argument plaidant contre un statut affixal (Rizzi, 1986 ; De Cat, 2007). Dans les exemples (7) et (8), les IP sujets (respectivement *vous* et *je*) ne sont pas répétés sur les verbes coordonnés : on considère généralement que cette propriété est caractéristique des IP sujets, tandis que les IP objets devraient nécessairement être répétés avant chaque verbe sur lequel ils portent. L'exemple (8), montre cependant que les IP objets peuvent aussi, occasionnellement, avoir une portée longue.

- (7) Vous tuerez et crucifierez les uns, vous battrez de verges les autres (Bataille, *L'arbre de Noël*, 1967, Frantext)
- (8) [...] entre les lignes, d'un seul regard ma chère enfant, je vous darde et brûle et envoûte jusqu'aux délices du pageot. (Boudard, *Les enfants de chœur*, 1982, Frantext)

Contrairement à ce qu'affirme Rizzi (1986), la possibilité d'une unité à porter sur plusieurs éléments coordonnés n'est pas l'apanage des « catégories majeures » (Noms, Adjectifs et Verbes). Les exemples (9) et (10) montrent qu'une préposition peut parfaitement avoir une portée longue et il n'y a aucune raison de penser que cette propriété ne puisse pas être partagée par certains affixes.

- (9) Elle avait dû elle aussi s'offrir l'Assimil d'allemand sans peine pour recevoir les occupants avec, je suppose, autant **de grâce et gentillesse** que nous autres à présent. (Boudard, *Mourir d'enfance*, 1995, Frantext)
- (10) Il voudrait vivre dans un monde de momies articulées et travailleuses, où il serait le seul **à penser et ordonner** ! (Thérame, *Bastienne*, 1985, Frantext)

2.2. IP objets non locaux

Un autre argument qui est parfois avancé pour défendre le statut pronominal des IP objets concerne les cas où ces derniers apparaissent dans des positions dites « non locales » (on parle aussi de « montée des clitiques »), comme en (11) et (12) :

- (11) Par une aberration inexplicable et que nous n'expliquions pas, elle **lui** restait fidèle (D'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, Frantext)
- (12) Le directeur du Centre français – je suppose qu'il **en** est le directeur – me loge dans l'appartement de sa belle-mère. (Lagarce, *Journal 1977-1990*, 2007, Frantext)

Dans ces exemples, les IP objets *lui* et *en* sont liés à des verbes copules dont ils ne semblent pas être les compléments. En effet, le verbe *rester*, qui apparaît en (11), n'appelle pas d'objet indirect dans sa valence de base. En (12), le *en* ne semble pas non plus directement issu de la valence du verbe *être*, mais plutôt de son attribut *directeur*. Pour Kayne (1977) ou Laenzlinger (2003), dans des cas comme (11) et (12), les IP ne sont liés aux verbes qui les suivent qu'au niveau phonologique, et non au niveau morphosyntaxique (ils dépendraient, à ce niveau-là, des attributs *fidèle* et *directeur*). Selon eux, cette (apparente) liberté des IP par rapport à leur verbe hôte implique qu'ils soient analysés comme des éléments syntaxiquement autonomes.

S'il est vrai que la suppression de l'attribut entraîne des énoncés agrammaticaux (*elle lui reste fidèle* vs **elle lui reste*), l'attribut ne saurait à lui seul servir de base à l'IP : l'agrammaticalité des suites *lui fidèle* et *en directeur* montre que le verbe est indispensable à l'apparition de l'IP. Cela suggère que l'IP ne dépend pas directement de l'attribut, mais de la combinaison [V+Attribut] qui fonctionne alors comme une construction complexe permettant l'apparition d'un objet indirect. Des exemples comme (11) et (12) ne sont donc pas incompatibles avec un statut affixal des IP : l'article de Miller

et Sag (1995) montre bien comment de tels phénomènes peuvent être modélisés sur la base d'une analyse affixale des IP.

2.3. Inversion des IP sujets

Il arrive que les IP sujets soient postposés au verbe avec lequel ils sont liés : ce phénomène se rencontre dans des propositions interrogatives (*Etes-vous prêt ? quand serez-vous prêt ?*) et dans divers autres contextes, notamment en présence de certains adverbes initiaux (*peut-être serez-vous prêt, au moins étiez-vous prêt*) ou dans des incises de discours rapporté (*vous êtes prêt, dit-on*).

La présence d'un IP sujet à droite du verbe s'expliquerait, selon Haiman (1991) ou De Cat (2007), par un déplacement d'une position (canonique) antéverbale à une position postverbale, ce mouvement s'opérant dans certains contextes spécifiques, dont ceux mentionnés *supra*. En grammaire générative, les règles de déplacement qui permettent de tels mouvements ne peuvent s'appliquer qu'à des constituants syntaxiques ; de là, certains chercheurs concluent qu'une analyse affixale des IP sujet est incompatible avec les constructions à sujet inversé.

Cette position, basée sur des présomptions théoriques liées à un formalisme bien particulier, ne saurait constituer un argument fiable contre une analyse affixale. En effet, il suffit d'observer le fonctionnement d'autres langues pour constater qu'une position variable par rapport au verbe n'exclut pas le statut d'affixe : comme le mentionnent Miller et Monachesi (2003), l'arabe – notamment – présente des éléments dont le statut est clairement affixal et qui sont susceptibles d'apparaître tantôt préfixés, tantôt suffixés à leur base lexicale. La position changeante de l'IP ne s'analyse donc pas nécessairement comme le mouvement d'un constituant de type argumental, et elle n'entrave en rien la possibilité d'un statut affixal.

2.4. Redoublements de SN

Jusqu'à présent, nous avons montré que certains arguments avancés en faveur de l'approche syntaxique des IP étaient facilement réfutables et ne constituaient donc pas de preuves fiables pour le statut pronominal des IP. Nous avons vu que le cadre théorique dans lequel s'inscrivent les chercheurs pouvait influencer leur manière d'aborder certaines constructions comportant des IP, et par là même, le statut accordé à ces IP.

Le cas qui nous intéresse maintenant, à savoir les phénomènes de redoublements de SN, constitue quant à lui un argument en faveur des analyses affixales des IP. Le principal problème relatif aux phénomènes de redoublements ne concerne pas l'analyse théorique qui en est faite mais plutôt la reconnaissance même de leur existence.

On parle de redoublement lorsqu'un argument du verbe (généralement le sujet, éventuellement l'objet) est dédoublé par un IP cooccurrent et

coréférent : ainsi, les exemples (13) à (15) sont susceptibles d'être analysés comme des redoublements :

- (13) ça dépend des personnes donc après on sait si **la cliente elle** vient régulièrement + on sait euh si c'est dur à prendre ou pas (oral CRFP²)
- (14) et j'en suis fière parce que bon **le grand il** a vingt ans + et il /ne m'a, n'a/ jamais répondu (oral CRFP)
- (15) L2 une fois on avait voulu prendre des photos dans le café internet juste en souvenir et ça a été tout de suite ils nous ont tout de suite arraché l'appareil des mains
 L1 ah oui
 L2 parce que c'est un c'est un lieu officiel donc il y a pas le droit photos < *
 L1 et > qu'est-ce qu'ils **en font de l'appareil** (oral CRFP)

On ne peut toutefois pas exclure que ces exemples soient, plutôt que des redoublements, des cas de dislocations, où l'argument SN, au lieu d'occuper sa position canonique, se trouve détaché (syntaxiquement, et souvent aussi prosodiquement) du reste de la proposition.

S'il est vrai que la distinction entre dislocations et redoublements est parfois difficile (voire impossible) à établir³, il n'en reste pas moins que les redoublements sont des constructions bien attestées en français contemporain.

Il existe en effet un certain nombre de cas où l'analyse en termes de dislocation peut être écartée ; ainsi, lorsque le sujet est exprimé par un SN quantifié et/ou indéfini, il ne peut vraisemblablement pas être détaché du reste de la proposition.

- (16) [...] un point de vue selon lequel eh ben **chacun il** avait qu'à faire comme y voulait et pis comme ça **tout l'monde y** s'rait content [...] (Benoziglio, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, Frantext)
- (17) euh c'est par exemple l'anglais + c'est-à-dire si **quelqu'un il** arrive à à Paris + il n'est pas il ne parle pas le français + et + pour se communiquer il va essayer de parler une langue même si ce n'est pas l'anglais (oral CRFP)
- (18) ou je suis comédien sur un autre spectacle + **tout le monde il** est comme ça + dispatché par rapport à sa profession (oral CRFP)

Dans ces exemples, on voit qu'il est difficilement envisageable d'intercaler un élément quelconque (parenthèse, interjection) entre le sujet SN et l'IP, ce qui tend à prouver l'intégration du SN à la proposition qui le suit. De

² Équipe DELIC (2004) : Corpus de référence du français parlé.

³ Avanzi (2012) montre que la prosodie ne permet pas toujours de distinguer entre les dislocations et les redoublements des SN sujets.

plus, il est généralement admis que les éléments disloqués à gauche d'une proposition assument le rôle de thème (ou topique), ce qui ne peut être le cas des SN sujets indéfinis des exemples (16) à (18). Ces SN sujets sont donc clairement intégrés à la proposition, à l'intérieur de laquelle ils occupent la position de sujet⁴. La position d'argument sujet étant saturée, l'IP s'interprète nécessairement comme faisant partie du SV. Plus précisément, on peut considérer ces IP comme des marques d'accord de l'argument sur le verbe.

L'idée que les redoublements du sujet amènent à interpréter les IP sujets comme des marques d'accord est partagée par de nombreux auteurs⁵. En revanche, l'interprétation des IP objets comme marques d'accord est moins unanimement approuvée. En effet, les énoncés qui présentent un IP objet coréférent à un objet SN sont rares. De ce fait, il est difficile d'attester qu'il existe, comme pour les sujets, des objets SN doublés d'un IP *et* intégrés à la P.

Les défenseurs d'une approche syntaxique des IP, quant à eux, refusent de prendre en compte les preuves, pourtant incontestablement fournies par les constructions à sujets indéfinis redoublés, qui empêchent l'analyse des IP sujets en termes de proSN. Certains ignorent complètement l'existence des redoublements : c'est le cas de Rizzi (1986), pour qui un SN sujet indéfini ou quantifié ne peut en aucun cas être doublé d'un IP. Selon lui, tout SN doublé d'un IP est nécessairement disloqué, de sorte que l'IP peut toujours occuper une position d'argument sujet.

C'est à peu près aux mêmes conclusions qu'arrivent, plus récemment, Laenzlinger (2003) et De Cat (2007), même s'ils ne nient pas complètement l'existence des redoublements : pour Laenzlinger, ils sont une spécialité du « français parlé, voir [*sic*] populaire » (185), tandis que pour De Cat, ils sont inexistant, du moins dans les variétés de français les plus parlées :

[subject doubling] are never found in spoken French, or at least not in it's most widely spoken varieties across Belgium, France, and Quebec. (De Cat, 2007, p. 20)

En tous les cas, ni l'un ni l'autre n'estime opportun d'intégrer les répercussions théoriques de l'existence des phénomènes de redoublement dans l'établissement du statut des IP. Cette attitude hautement contestable implique l'établissement d'une hiérarchie entre les données, certaines étant jugées insignifiantes dans la constitution du système linguistique. Nous préférons adopter une vision plus globale où chaque emploi attesté, aussi sporadique soit-il, est susceptible de nous renseigner sur certains aspects du système.

⁴ Pour des arguments plus complets en faveur de l'existence des redoublements du sujet, voir Auger (1995), Berrendonner (2008) ou Culbertson (2010).

⁵ Notamment Lambrecht (1981), Auger (1995), Miller et Sag (1995), Creissels (2006), Berrendonner (2008), Culbertson (2010).

Il faut préciser par ailleurs que les redoublements du sujet, contrairement à ce qu'en disent certains auteurs, sont loin d'être des constructions isolées ou marginales⁶. En plus des cas clairement discriminables donnés en (16)-(18), il existe de nombreux cas où la nature du SN sujet permet certes deux interprétations quant à sa position (intégrée ou détachée) mais où le contexte syntaxique et/ou pragmatique tranche plus ou moins clairement pour l'analyse intégrée, c'est-à-dire pour le redoublement. En (19) par exemple, la configuration de l'énoncé oriente vers une interprétation du passage en gras en termes de redoublement : en effet, le fait que le SN *la vie* se trouve à l'intérieur d'une proposition relative le rend difficilement assimilable à un thème disloqué à gauche (Berrendonner 2008) :

- (19) je me rends compte que certains d'entre eux + ont chacun un peu leurs petites fonctions en fonction des + euh en fonction des des petites euh des petites merdes que **la vie elle** vous met comme ça sous les pieds euh (oral, corpus OFROM, Avanzi et Béguelin 2012).

Il existe en outre une construction bien connue, approuvée par la norme et fréquente en langue soutenue, qui fait apparaître un sujet SN intégré doublé d'un IP coréférent :

- (20) Pourquoi Borges a-t-il donc oublié Héraclite ? Peut-être les enfants l'agaçaient-ils ? (Kristeva, *Les Samourais*, 1990, Frantext)

Les deux IP inversés de (20) appartiennent à des inversions dites « complexes » ; ces constructions s'apparentent aux redoublements évoqués plus haut, en ce que la position d'argument sujet est là aussi occupée par le SN, ce qui relègue l'IP au statut d'affixe.

2.5. Bilan intermédiaire

Les points 2.1 à 2.3 ont montré qu'aucun des arguments avancés par les partisans de l'approche syntaxique n'excluait clairement une analyse affixale des IP ; s'ils le font, ce n'est qu'à travers des présupposés théoriques discutables, que semblent contredire des observations plus générales.

En revanche, l'approche morphologique a l'avantage de pouvoir s'appuyer sur l'existence des redoublements du sujet pour démontrer de manière irréfutable que les IP sujets ne sont pas, dans ces cas précis du moins, assimilables à des proSN. De là, il paraît logique et légitime de conclure à un statut affixal des IP.

Mais il reste que certaines données posent problème à l'analyse morphologique. En effet, il existe des cas où les IP sujets et objets apparaissent dans des positions qui semblent difficilement conciliables avec un statut d'affixe, et qui remettent même en cause le statut clitique des IP : en effet, il s'agit de cas où l'IP apparaît disjoint de sa base verbale, de sorte qu'il est prosodi-

⁶ Pour des chiffres, voir point 4.

quement autonome. Si ces cas sont rares, ils n'en restent pas moins bien attestés et méritent pleinement d'être pris en compte dans une réflexion générale sur le statut des IP.

2.6. Appositions

Il arrive que les IP sujets soient séparés de leur base verbale par une apposition : c'est du moins ce que montrent les exemples suivants, tous tirés de textes littéraires :

- (21) Depuis ce jour, tout a pourri. **Je**, François Besson, vois la mort partout. (Le Clézio, *Le Déluge*, 1966, Frantext)
- (22) **Je**, volontaire, substitue ma réflexion ondulante à l'ondulation de l'histoire, laquelle serait une ondulation de notre esprit... (Lucot, *Frasques*, 2001, Frantext)
- (23) Il écoutait d'une oreille phonographique les propos du traditaire de plus en plus connement confidentiel. **Il**, le traditaire, déplorait d'avoir à subir le joug d'un gamin fort ignare d'ailleurs pour ce qui était de la langue étrangère [...] (Queneau, *Saint Glinglin*, 1948, Frantext)

2.7. Coordinations

Dans d'autres cas, il arrive que les IP, sujets ou objets, soient coordonnés entre eux. Les sujets *il(s)* et *elle(s)* apparaissent fréquemment dans la formule « il(s) ou elle(s) », caractéristique du discours paritaire, qui est d'usage notamment dans les offres d'emploi :

- (24) Au sein de son équipe, l'intendant-e crée et favorise un climat de travail et de collaboration agréable. **S'il ou elle** partage et fait respecter la mission et les valeurs de l'établissement, **il ou elle** contribue également à les nourrir. (web : site emploi)

Mais d'autres configurations sont possibles : le coordonnant *et* peut aussi être utilisé pour lier *il(s)* et *elle(s)* ou même d'autres IP :

- (25) Vous vivez entourés de jeteurs et de jeteuses de sorts. **Ils et elles** ne peuvent pas faire autrement... Extraits de foetus... Sueur d'embryon... (Sollers, *Le cœur absolu*, 1987, Frantext)
- (26) Il est assez facile de déterminer si deux personnes sont heureuses en couple ou non. Après un premier rendez-vous qui marche, dans une relation, **il et elle** sont heureux ensemble, ils s'entraident, ont des projets d'avenir. (web : site de rencontres)
- (27) @Don Perignon du Fhaine : **Je et tu** sommes libres ou pas d'aller acheter des sandwiches ici ou là (forum web : discussion fastfood)

On trouve également des cas de coordination d'IP objets ; les exemples suivants montrent que là aussi, plusieurs configurations sont possibles :

- (28) Là où de Gaulle parlait de la France, Mitterrand parlait de lui-même. Le premier ne s'intéressait pas. Ses recoins intimes – mais en avait-il ? – **le** et **nous** laissaient indifférents. (Debray, *Loués soient nos seigneurs : une éducation politique*, 1996, Frantext)
- (29) On dirait qu'il cherche à la fois à saisir un objet et à **se** et **me** persuader que ce qu'il veut saisir ne peut que s'échapper. (Pontalis, *En marge des jours*, 2002, Frantext)
- (30) Je vais promener le chien pour **me** et **lui**. changer les idées je profite d'un brin de beau temps (web : forum)

Les coordinations d'IP sont réputées impossibles, et il est rare qu'elles soient mentionnées dans les travaux traitant du fonctionnement des IP⁷, ceci indépendamment de l'orientation théorique des auteurs.

Les faits illustrés en (21)-(30) se situent au-delà du débat sur le statut affixal vs pronominal des IP. En effet, les emplois d'IP disjoints du verbe vont à l'encontre d'un fait bien ancré et accepté de tous, à savoir que les IP sont des clitiques, dépourvus d'autonomie prosodique et inséparables du verbe, si ce n'est par d'autres éléments clitiques (d'autres IP ou le *ne*). Prendre en compte ces données implique de réviser la définition ou du moins l'appréhension générale des IP, et admettre qu'ils apparaissent parfois en position forte.

Cependant, il est clair que les exemples donnés en (21)-(30) plaident en faveur d'un statut pronominal des IP : ils semblent du moins difficilement compatibles avec une analyse affixale. L'analyse affixale qui, nous venons de le voir, s'impose pourtant lorsqu'on a affaire à des cas de redoublement. Pour expliquer cette apparente incohérence et cette hétérogénéité de comportement des IP, on peut se tourner vers l'hypothèse de la grammaticalisation.

3. L'HYPOTHÈSE DE LA GRAMMATICALISATION

De nombreux auteurs (notamment Givón, 1976 ; Lambrecht, 1981 ; Haiman, 1991 ; Miller et Monachesi, 2003 ; Culberston, 2010) suggèrent que les IP du français moderne se sont grammaticalisés au fil des siècles, suivant une clinée qui serait partie d'un statut de proSN syntaxiquement autonome pour aller vers un statut d'affixe flexionnel, en passant par un stade de pronom clitique. Ce processus serait plus ou moins abouti, selon les auteurs et les théories.

Cette hypothèse part du constat qu'en ancien français, les IP jouissaient d'une plus grande autonomie syntaxique qu'aujourd'hui (voir à ce sujet Moignet, 1965 et De Kok, 1985). Au niveau des sujets, il n'existait pas,

⁷ On trouve quelques exemples de ce type chez Kaiser (2008).

comme aujourd'hui, deux paradigmes correspondant l'un à un usage atone [*je, tu, il,...*] et l'autre à un usage tonique [*moi, toi, lui,...*]. Au lieu de cela, un seul paradigme (celui de la série [*je, tu, il*]), assurait tous les emplois, tant disjoints que conjoints : *je* pouvait donc apparaître en position isolée et fonctionner comme un proSN. Au niveau des objets, les deux paradigmes (atones et toniques) que nous connaissons aujourd'hui existaient déjà, mais leur répartition et leurs propriétés ne correspondaient pas exactement à ce que l'on observe aujourd'hui.

Les sujets de la série [*je, tu, il,...*] étaient donc plus indépendants en ancien français que les objets [*me, te, le,...*]. On a vu que ce sont également les IP sujets (et non objets) du français moderne qui sont les plus susceptibles d'être analysés comme des affixes, au vu de leur participation incontestable à des phénomènes de redoublement. L'hypothèse de la grammaticalisation s'applique donc mieux aux sujets, dont le changement de statut est notable, qu'aux objets, dont le fonctionnement n'a que peu changé.

Pour certains auteurs, la généralisation des phénomènes de redoublement est une étape cruciale dans la réanalyse des pronoms clitiques en affixes marqueurs d'accord. C'est ce que soutiennent par exemple Givón (1976) et Creissels (2006), pour qui l'analyse des IP sujets en termes d'affixes marqueurs d'accord est passée par une généralisation de l'usage des propositions à sujets disloqués. Selon eux, les dislocations à gauche, structures thématiques, ont été sur-utilisées, de sorte que leur valeur topicalisante s'est perdue et qu'elles ont été réanalysées comme des P canoniques, à sujet SN intégré. Par conséquent, les IP sujets concomitants aux SN sujets ont été réanalysés comme des affixes, la place d'argument revenant aux sujets SN.

Que l'on se base ou non sur cette vision de la réanalyse, que l'on s'inscrive dans une vision plus ou moins stricte des processus de grammaticalisation, il semble indéniable que les sujets de la série [*je, tu, il*] ont perdu de leur autonomie au fil des siècles, et qu'ils montrent aujourd'hui des comportements qui s'apparentent à ceux d'affixes. Le degré avec lequel ces IP sujets se sont grammaticalisés est sujet à discussion : si certains considèrent qu'ils fonctionnent déjà comme affixes, d'autres, comme Kaiser (2008), appellent à la retenue et soulignent certains usages d'apparence plus syntaxique, qui suggèrent que la grammaticalisation n'est pas achevée.

Souvent, les différents comportements des IP, c'est-à-dire le fait qu'ils puissent s'apparenter tantôt à des affixes (exemples 16 à 20) tantôt à des proSN (exemples 21 à 30), sont considérés comme différents stades du processus de grammaticalisation. Cette analyse, partagée plus ou moins explicitement par différents auteurs peut mener à certaines interprétations théoriques erronées si l'on s'y tient de manière trop stricte.

3.1. Prédications incertaines

Si l'on considère que les différents emplois des IP correspondent à différents stades de grammaticalisation, cela implique que les emplois caractéristiques d'un statut de proSN s'inscrivent dans un état de langue plus « ancien » que les emplois affixaux. En suivant cette logique, on est amené à penser que les emplois pronominaux sont voués à disparaître, alors que les emplois affixaux devraient se généraliser. Or, rien n'est moins sûr.

L'observation des données ne permet pas actuellement de prédire une disparition des emplois les plus franchement pronominaux. Ainsi, dans la lignée des exemples (21)-(30) *supra*, d'autres données confirment que l'on rencontre, au XXI^e siècle, des IP séparés de leur base verbale et ceci dans des contextes de français non soutenu, et non archaisant :

- (31) Je viens de voir que MA Soso va être maman! Je **te et lui** souhaite d'avoir de merveilleux bébés, ce dont je ne doute pas vu les parents
- (32) Je l'aime et lui aussi mais je ne peux m'empêcher de **me et lui** prendre la tête quand les filles dehors lui sourit et que lui leur répond !
- (33) Et c'est valable avec d'autres insultes dégradantes envers les handicapés d'ailleurs. **Je**, et lui aussi, trouve ça si révoltant et navrant...
- (34) Je vais vraiment essayer de pas donner du tout de nouvelles ou prendre des siennes, mais comme on fréquente souvent les même endroits.. j'apprehende le jour où l'on va se croiser et je sais pas du tout comment **je et il** va réagir..

Tous ces exemples sont tirés de forums internet⁸, un contexte interactionnel vivant et relativement spontané. Le français qui y apparaît peut difficilement être qualifié de conservateur. Certes, ces usages pronominaux des IP ne se trouvent (à notre connaissance) qu'à l'écrit, mais il s'agit ici d'écrits modernes et dynamiques, où l'apparition de vestiges syntaxiques est improbable. Rien n'indique donc que les constructions à IP « autonome » soient en voie de disparition.

On peut aussi douter de la généralisation, dans le futur, des emplois les plus clairement affixaux des IP, à savoir les redoublements. À ce propos, il est intéressant de constater qu'au XIX^e siècle déjà, certains auteurs parlaient de l'émergence d'une conjugaison à préfixe :

Ne semble-t-il pas que dans *j'èm', t'èm'*; *ch'sui, t'e*, etc., il y ait un commencement de fusion du pronom avec le verbe ? Que le pronom devienne comme une flexion verbale [...] ? (Darmesteter, 1877 > Kaiser, 2008)

⁸ Pour garantir un maximum de fiabilité aux données collectées sur internet, nous avons été particulièrement attentive au contexte d'apparition des constructions relevées : seules les productions relevant vraisemblablement de locuteurs francophones (et humains !) ont été prises en compte.

150 ans plus tard, le statut des IP est toujours discuté, et l’existence des phénomènes de redoublements n’est pas reconnue par tous. Il semble donc que les emplois typiquement affixaux n’aient pas connu d’expansion remarquable durant le siècle dernier, et il est probable qu’il en soit de même pour les siècles à venir.

3.2. Deux variétés : deux grammaires

Une autre dérive liée à l’hypothèse de la grammaticalisation des IP consiste à séparer deux grammaires, liées chacune à une variété de langue (soutenue *vs* spontanée). Cette théorie se base sur une idée bien répandue selon laquelle la langue écrite et/ou soutenue est plutôt conservatrice, tandis que la langue orale et/ou spontanée est le lieu où surgissent et se propagent les innovations. De là, plusieurs auteurs (Zribi-Hertz, 1994 ; Culbertson, 2010 ; Girard, 2010) proposent de lier les deux analyses possibles des IP à deux contextes stylistiques distincts, ou deux variétés de langue :

- En français soutenu, les IP auraient un statut de proSN
- En français courant, les IP auraient un statut affixal

L’hypothèse des deux grammaires est basée principalement sur deux présupposés :

- (i) Certains emplois d’IP orientent vers un statut syntaxique, d’autres vers un statut morphologique.
- (ii) Les emplois typiquement syntaxiques apparaissent en français soutenu et les emplois typiquement affixaux en français courant.

Les constructions généralement retenues comme signalant un statut syntaxique des IP sont l’inversion du sujet clitique et la non répétition de l’IP sur un verbe coordonné⁹. Les constructions à SN redoublés indiquent quant à elles un emploi affixal des IP. Le Tableau 2 résume cette répartition des faits :

Français standard → analyse pronominale	Français informel → analyse affixale
Viens-tu ?	Tu viens ?
Il parle et sourit	Il parle et il sourit
Les gens sortent	Les gens ils sortent

Tableau 2

⁹ Culbertson (2010) mentionne encore la présence du *ne* de négation comme indicateur d’un emploi pronominal des IP sujets.

Nous avons vu précédemment (point 2) que les constructions de la colonne de gauche n'impliquaient pas nécessairement une analyse pronominale des IP¹⁰. Parmi toutes les constructions figurant dans le Tableau 2, seule la construction à redoublement (*les gens ils sortent*) atteste sans ambiguïté de la nature de l'IP, en l'occurrence affixale. La répartition des constructions en termes de statut pronominal ou affixal des IP ne repose donc pas ici sur des bases fiables.

Cela dit, même si l'on remplace les constructions de la colonne de gauche par des emplois plus clairement pronominaux tels que les IP suivis d'appositions ou les coordinations d'IP, la distinction établie entre grammaire soutenue et grammaire spontanée est contestable sur au moins deux points : premièrement, elle pose une frontière théorique et difficilement tangible entre deux variétés de français, et deuxièmement, elle réduit à des questions socio-stylistiques des phénomènes de variation qui peuvent être motivés par d'autres paramètres.

Distinguer le français soutenu du français courant est une tâche qui peut se révéler très délicate. Même si, en théorie, on peut établir des critères pour différencier une conversation formelle d'une conversation soutenue, la distinction entre ces deux contextes n'est souvent pas nette. Poser une grammaire différente pour chaque variété pose le problème des cas intermédiaires, où le contexte interactionnel n'est pas clairement marqué comme étant formel ou informel.

De plus, l'observation des données montre que les différentes constructions présentées dans les deux colonnes du Tableau 2 ne se répartissent pas uniquement en fonction du style de parole. Si l'on prend l'exemple des sujets SN simples vs doublés par un IP, on remarque que ces deux constructions apparaissent souvent côte à côte, ou du moins à l'intérieur d'une même prise de parole, chez un même locuteur. Ainsi, en dépouillant l'entretien de l'énonciateur de (18) *supra*, redonné ici en (35), on constate qu'il utilise 41 sujets SN simples contre 16 sujets SN redoublés¹¹. L'exemple (36) est énoncé par le même locuteur lors du même entretien et montre qu'un même sujet *tout le monde* peut être soit simple, soit redoublé chez ce locuteur :

- (35) ou je suis comédien sur un autre spectacle + **tout le monde il** est comme ça + dispatché par rapport à sa profession (oral CRFP)

¹⁰ Au contraire, même, pour les inversions dites « complexes » (avec sujet SN+IP postposé au verbe), qui impliquent une analyse affixale.

¹¹ Par sujet SN redoublé, nous entendons ici un SN suivi immédiatement d'un IP coréférent. Ce critère distributionnel peut englober aussi bien des dislocations que des redoublements. Nous avons toutefois la preuve, à travers l'exemple (35), que le locuteur fait usage de la construction à sujet redoublé.

- (36) on a fait des improvisations + pour euh broder autour du spectacle en fait + simplement euh + pendant la mise en scène pendant après que enfin tout le t- **tout le monde était là** parce que euh ce qui se passe c'est que + on peut pas euh (oral CRFP)

Ces faits suggèrent que l'alternance entre construction à sujet SN simple vs redoublé ne peut pas toujours être imputée à différentes variétés de français. D'autres paramètres, tels que les caractéristiques formelles ou pragmatiques des énoncés, sont susceptibles de motiver le recours à l'une ou l'autre construction.

4. BILAN CRITIQUE

Nous avons vu que la prise en compte de données variées attestait de plusieurs fonctionnements des IP et ne permettait donc pas d'arriver à une conclusion tranchée quant à leur statut. Les données que nous avons analysées peuvent se répartir en 3 groupes :

- (A) La construction où apparaît l'IP suggère une analyse affixale.
- (B) La construction où apparaît l'IP suggère une analyse pronominale.
- (C) La construction où apparaît l'IP permet les deux analyses (construction ambiguë ou « métanalytique »).

Selon les analyses théoriques proposées plus haut, le groupe A comprend les cas de redoublement (lorsqu'un argument SN intégré est doublé d'un IP), et le groupe B concerne les emplois d'IP autonomes (par exemple suivis d'appositions ou coordonnés entre eux). Le groupe C, quant à lui, englobe tous les usages qui ne correspondent ni à A ni à B, c'est-à-dire la plupart des occurrences d'IP. S'il existe bien deux analyses concurrentes pour les IP en français contemporain, la majorité de leurs emplois est susceptible de se prêter aux deux analyses. On peut toutefois supposer qu'il existe une analyse dominante, et une plus marginale. Ceci peut se déduire de la fréquence d'apparition des constructions appartenant aux groupes A et B. En effet, si les usages affixaux de A sont plus fréquents que les usages pronominaux de B, il y a tout lieu de penser que c'est l'analyse affixale qui prévaut également dans le groupe C. Or, la différence de fréquence entre A et B est remarquable.

La proportion exacte de phénomènes de redoublements à l'oral est difficile à estimer, car les différentes études quantitatives menées à ce sujet présentent des chiffres très variables. Le Tableau 3 donne un aperçu de ces valeurs :

	SN sujet redoublé <i>Le chat il dort</i>	SN sujet simple <i>Le chat dort</i>
Coveney (2003) – colonies vacances ¹²	24%	76%
Kaiser (2008) – corpus étendu de français parlé	80%	20%
Culbertson (2010) – PFC	56%	44%

Tableau 3

La diversité de ces chiffres s’explique probablement en partie par des différences de méthodologie¹³, bien que les trois études citées disent répertorier le même type de constructions, à savoir un sujet SN suivi immédiatement dans la chaîne par un IP coréférent. Même si les structures prises en compte comprennent certainement des cas de dislocations parallèlement aux cas de redoublements à proprement parlé, on peut estimer que les sujets SN redoublés sont relativement fréquents et bien implantés dans la grammaire des locuteurs du français.

Le cas des constructions appartenant au groupe B est bien différent. En effet, les IP suivis d’appositions ou coordonnés sont rares et marqués ; cette rareté est confirmée par l’absence de tels exemples dans les études traitant du statut des IP et dans les corpus d’oral. À l’écrit, nous avons rencontré une poignée d’exemples d’IP suivis d’apposition dans Frantext, mais aucune coordination. C’est la taille et la richesse des données écrites fournies par internet qui nous a permis d’attester de l’existence des coordinations d’IP (hors *il ou elle*), dont beaucoup d’ouvrages mentionnent l’impossibilité.

Les emplois typiquement affixaux sont donc clairement mieux ancrés dans la langue que les emplois typiquement pronominaux¹⁴. On peut donc postuler une analyse affixale « par défaut » des cas ambigus regroupés dans C. Suivant cette perspective, les IP du français s’analysent aujourd’hui principalement comme des affixes : il s’agit de la grammaire dominante, non marquée. À côté de cette grammaire dominante, on trouve une grammaire marginale, employée sporadiquement, qui traite les IP comme des proSN.

¹² Les trois corpus concernent le français parlé. Il s’agit d’entretiens libres chez Coveney, et du corpus de référence du français parlé chez Culbertson. Kaiser (2008) ne donne malheureusement pas de renseignements sur son corpus – hormis le fait qu’il s’agit d’un corpus récolté par ses soins.

¹³ Coveney par exemple n’a pas pris en compte les sujets SN exprimés par des pronoms toniques, ni les SN sujets doublés de l’IP *ce*. L’étendue de cette étude ne nous permet pas d’interpréter ces différences quantitatives dans le détail.

¹⁴ Ceci est vrai pour les IP sujets, mais plus difficile à établir pour les IP objets. Cependant, le fait de traiter les IP sujets comme des affixes implique de réserver le même traitement aux IP objets, puisque ceux-ci occupent une position plus proche du verbe et qu’un affixe ne peut être séparé de sa base que par d’autres affixes.

Il est probable que ces emplois pronominaux des IP prennent leur source dans un stade de langue plus ancien, où le fonctionnement comme proSN était majoritaire. Cependant, on ne peut pas considérer, pour diverses raisons évoquées plus haut, que ces emplois sont condamnés à disparaître, du fait d'une grammaticalisation massive des IP. Si grammaticalisation il y a, elle ne se fait certainement pas de manière absolue ; on considèrera donc plutôt que les IP ont connu, depuis l'ancien français, une *tendance* à la perte d'autonomie syntaxique et à l'affixation verbale, mais que cette tendance n'empêche pas les deux analyses de coexister, et ceci de manière durable.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGER J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique. *Revue québécoise de linguistique* 24-1, 21-60.
- AVANZI M. (2012). *L'interface prosodie/syntaxe en français : dislocations, incises et asyndètes*. Bruxelles, Bern : P. Lang.
- AVANZI M., BÉGUELIN M.-J. (2012). *Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande*. Université de Neuchâtel, <http://www.unine.ch/ofrom>
- BERRENDONNER A. (2008). Dislocation et conjugaison en français contemporain. *Cahiers de praxématique* 48, 85-110.
- COVENEY A. (2003). Le redoublement du sujet en français parlé. Une approche variationniste. In : A.B. Hansen, M.-B. Mosegaard-Hansen (éds), *Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé*. Copenhague : Museum Tusulanum Press.
- CREISSELS D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : P.U.F.
- CREISSELS D. (2006). *Syntaxe générale une introduction typologique*, vol.2. Paris : Lavoisier.
- CULBERTSON J. (2010). Convergent evidence for categorical change in French : from subject clitic to agreement marker. *Language* 86, 85-132.
- DE CAT C. (2007). *French Dislocation, Interpretation, Syntax, Acquisition*. Oxford : Oxford University Press.
- DE KOK A. (1985). *La place du pronom personnel régime conjoint en français : une étude diachronique*. Amsterdam : Rodopi.
- ÉQUIPE DELIC (2004). Présentation du Corpus de référence du français parlé. *Recherches sur le français parlé* 18, 11-42.
- GIRARD F.A. (2010). Le statut des clitiques sujets cadiens. In : F. Neveu, V. Muni Toke, J. Durand, T. Klingler, L. Mondada, S. Prévost (éds), *Actes du 2^e Congrès mondial de linguistique française*. EDP Sciences. (www.linguistiquefrancaise.org).

- GIVÓN T. (1976). Topic, pronoun, and grammatical agreement. In : C. Li (ed.), *Subject and Topic*. New-York : Academic Press.
- HAIMAN J. (1991). From V/2 to subject clitics : northern italian. In : E. Closs Traugott, B. Heine (eds), *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins.
- KAISER G. (2008). Zur Grammatikalisierung der französischen Personalpronomina. In : E. Stark, R. Schmidt-Riese, E. Toll (eds), *Romanische Syntax im Wandel*. Tübingen : Narr.
- KAYNE R.S. (1977). *Syntaxe du français*. Paris : Seuil.
- LAENZLINGER C. (2003). *Initiation à la Syntaxe formelle du français*. Berne : Peter Lang.
- LAMBRECHT K. (1981). *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*. Amsterdam : J. Benjamins.
- MOIGNET G. (1965). *Le pronom personnel français : essai de psychosystématique historique*. Paris : C. Klincksieck.
- MILLER P., SAG I. (1995). Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français. *Revue québécoise de linguistique* 24/1, 135-171.
- MILLER P., MONACHESI, P. (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes, In : D. Godard (éd.), *Les langues romanes : Problèmes de la phrase simple*. Paris : Éditions du CNRS.
- RIZZI, L. (1986). On the Status of Subject Clitics in Romance. In : O. Jaegli, C. Silva-Corvalán (eds), *Studies in Romance Linguistics*. Dordrecht : Foris Publications.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1994). The Syntax of Nominative Clitics in Standard and Advanced French. In : G. Cinque, J. Koster, J.-Y. Pollock, L. Rizzi, R. Zanuttini (eds), *Paths Towards Universal Grammar : Studies in honor of Richard S. Kayne*. Washington DC : Georgetown University Press.